

Procès Verbal du 07/07/2026

Président de séance : Sylvain RICCI.

Secrétaire de la séance : Julien LOPEZ

Présents : Tous les conseillers en exercice à l'exception de Monsieur Gilles MARTIN représenté par Sylvain RICCI.

Approbation des comptes-rendus des réunions du 28 mai et du 5 juin 2026 à l'unanimité

Ordre du jour :

- Annulation délibération vente parcelle située au Plan
- Nouveau règlement de location de la salle la Bugadière
- Augmentation de la participation employeur à la mutuelle
- Questions diverses

Délibérations du conseil :

- Vente d'une parcelle située au Plan

Le conseil municipal décide, à l'unanimité,

- D'annuler la délibération de cession du terrain de la commune au bénéfice de Madame Gross au lieu-dit du Plan.

- Règlement de la Bugadière :

Règlement adopté à l'unanimité applicable dès le 15/07/2026

- Participation Mutuelle des Agents :

A partir du 01/09/2026, la participation de la commune à la mutuelle des agents communaux sera de 25 euros/ mois/agent.

Délibération adoptée à l'unanimité

Séance levée à 21h30

Le Maire,

Sylvain RICCI

